

# LES DÉCLARATIONS DE LA FORMATION

## 2483 ET NOUVELLES DÉCLARATIONS ISSUES DE LA RÉFORME



1 jour

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les nouveautés introduites par la réforme de la formation 2014 et ses décrets d'application concernant les nouvelles déclarations à effectuer

#### LA DÉCLARATION 2483 AU TITRE DE 2014 (À PRODUIRE POUR MAI 2015)

- › Participation des entreprises au développement de la formation continue
  - calcul du montant de la participation obligatoire
  - principe de répartition budgétaire et de versement aux organismes collecteurs et au Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSP)

#### Cas pratique : remplir une déclaration 2483 - partie I

- › Identifier les dépenses imputables
  - critères d'imputabilité des actions de formation en 2014
  - dépenses éligibles au titre du plan, du DIF, de la professionnalisation (périodes et contrats) et du CIF
  - actions prises en charge totalement ou partiellement par les OPCA

#### Cas pratique : l'action de formation est-elle imputable ?

- › Renseigner les rubriques de la déclaration 2483 : contenu et structure
  - typologie des cadres
  - construire le tableau de bord préparatoire à la déclaration : les informations nécessaires
  - remplir la déclaration : dépenses de formation interne et externe, rémunération des stagiaires et allocation formation, autres dépenses imputables, versements libératoires, excédents reportables
  - analyser la déclaration

#### Cas pratique : remplir la déclaration 2483 - partie II

#### LES NOUVELLES DÉCLARATIONS ET BORDEREAUX

- › La nouvelle déclaration formation pour les services fiscaux
  - formulaire et contenu
  - destinataire et date
  - tableaux de bord à créer et organisation à mettre en place
- › La déclaration concernant la gestion du 0,2% Compte Personnel Formation (CPF) par l'entreprise
  - conditions requises pour la gestion par l'entreprise du 0,2% CPF
  - déclaration annuelle à l'OPCA et à l'administration : contenu, date
  - bordereau récapitulatif et reversement éventuel à l'OPCA
- › La nouvelle déclaration taxe d'apprentissage
  - nouveau calcul de la taxe d'apprentissage au titre de 2014
  - bordereau à renseigner

#### Cas pratique : étude des formulaires à renseigner et définition des tableaux de bord à créer

### OBJECTIFS

- Connaître les règles d'imputabilité des dépenses de formation en 2014.
- Remplir efficacement la déclaration 2483 et analyser les différentes rubriques.
- Connaître et renseigner les nouvelles déclarations, concernant l'année 2015, issues de la réforme de la Formation Professionnelle Continue (FPC).
- Anticiper la création des nouveaux tableaux de bord.

### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un cas pratique tout au long de la formation permettant de comprendre et de remplir efficacement la déclaration fiscale et la possibilité de travailler sur ses propres documents (tableaux de bord, déclaration 2483)
- Un document de synthèse sur les différents modes de départ en formation à compter du 1er janvier 2015
- La découverte des nouvelles déclarations à produire en 2016

### VOUS ÊTES

Responsables et assistants formation, chargés de mission formation, responsables et assistants RH/personnel, gestionnaires paie/comptabilité, collaborateurs chargés de remplir ou contrôler les déclarations de la formation

#### Niveau de connaissances préalables requis :

Aucun

**PRIX** 878 € H.T. - Réf : RRH-DFFI

Validité 30/06/2015. Inclus : forfait repas, support, e-ressources et évaluations [forMetris](http://forMetris.com)

### SESSIONS 2015-2016

**Paris Montparnasse**  
 le 8 décembre 2014  
 le 10 février 2015  
 le 13 mars 2015  
 le 17 septembre 2015  
 le 23 novembre 2015

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Participant(e) 1

Mme  M.

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E-mail.....

Tél. (ligne directe).....

### Formation choisie

Titre.....

Référence.....

Dates et lieu.....

## Participant(e) 2

Mme  M.

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E-mail.....

Tél. (ligne directe).....

### Formation choisie

Titre.....

Référence.....

Dates et lieu.....

## Entreprise/Établissement

Raison sociale.....

Adresse.....

Code postal      Ville.....

Téléphone..... Fax.....

N° d'identification (TVA intracommunautaire).....

Code APE/NAF..... N° Siret

## Responsable formation

Mme  M.

Nom.....

Prénom.....

Service.....

Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

## Dossier

### DOSSIER À ADRESSER

Au responsable formation  Au signataire de l'inscription

### FACTURE À ADRESSER

À l'Entreprise / Établissement (préciser le service et l'adresse si différente)

.....

.....

.....

.....

Un bon de commande va suivre :  oui  non

A l'OPCA (Préciser l'adresse).....

.....

.....

.....

.....

### DIF

DIF : Répartition des heures de formation

..... heures DIF sur le temps de travail

..... heures DIF hors temps de travail

..... heures sur le plan de formation

### LIBELLÉ DE CONVENTION

(si différent de l'adresse Entreprise / Établissement).....

.....

.....

.....

.....

.....

## Signataire de l'inscription

Mme  M.

Nom.....

Prénom.....

Service/Fonction.....

Tél. (ligne directe).....

E-mail.....

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur [www.gereso.com/cgv/](http://www.gereso.com/cgv/)

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et notamment les articles 34 à 40, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous avez la possibilité à tout moment d'accéder aux informations vous concernant et d'apporter toute modification, clarification, mise à jour ou suppression, de toute ou partie desdites informations.